



**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE PAPINEAU  
MUNICIPALITÉ  
FASSETT**

**2019-12-17**

À une séance extraordinaire de la Municipalité de Fassett tenue au 19, rue Gendron, Fassett, Québec, le 17 décembre 2019 à 19 h 15 et à laquelle sont présents :

Les conseillers(ères)    Gabriel Rousseau    Josiane Charron    Sylvain Bourque  
                                 Claude Joubert       François Clermont

Formant quorum sous la présidence du maire suppléant, monsieur Jean-Yves Pagé.

Chantal Laroche, directrice générale est également présente.

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Appel des conseillers, conseillère.
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 4- Adoption du compte de dépense – Maire ;
- 5- Adoption de compte de dépenses – directrice générale ;
- 6- Adoption de l'entente relative à la protection contre l'incendie et autres secours prévoyant la fourniture mutuelle de services modifiant l'entente et la résolution 2008-04-74
- 7- Levée de l'assemblée

1- **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est officiellement ouverte pour Monsieur le maire suppléant Jean-Yves Pagé à 19 : 15.

2- **APPEL DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRE**

Messieurs Claude Joubert, François Clermont, Jean-Yves Pagé, Gabriel Rousseau, Sylvain Bourque ainsi que madame Josiane Charron sont présents.

3- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2019-12-319**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOSIANE CHARRON

**ET RÉSOLU :**

Que l'ordre du jour soit et est adopté.

**Adoptée à l'unanimité.**

4- **ADOPTION DU COMPTE DE DÉPENSES - MAIRE**

Point reporté...

5- **ADOPTION DU COMPTE DE DÉPENSES – DIRECTRICE GÉNÉRALE**

**2019-12-320**

**CONSIDÉRANT** le compte de dépenses de la directrice générale déposé pour appréciation auprès du conseil;

**CONSIDÉRANT** que ce dernier est conforme;



**EN CONSÉQUENCE**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER FRANÇOIS CLERMONT

**ET RÉSOLU**

Que le conseil autorise la directrice générale à déboursier les sommes, tel que décrites au compte de dépenses présenté.

La directrice générale émet un certificat de crédit à cet effet.

**Adopté à l'unanimité.**

- 6- ADOPTION DE L'ENTENTE RELATIVE À LA PROTETION CONTRE L'INCENDIE EET AUTRE SECOURS PRÉVOYANT LA FORUNITURE MUTUELLE DE SERVICES MODIFIANT L'ENTENTE ET LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2008-04-74

Point annulé...

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**2019-12-321**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GABRIEL ROUSSEAU

Et résolu que l'assemblée soit et est levée à 19 h 22.

**Adoptée.**

.....  
Jean-Yves Pagé  
Maire suppléant

.....  
Chantal Laroche  
Directrice générale et secrétaire-trésorière